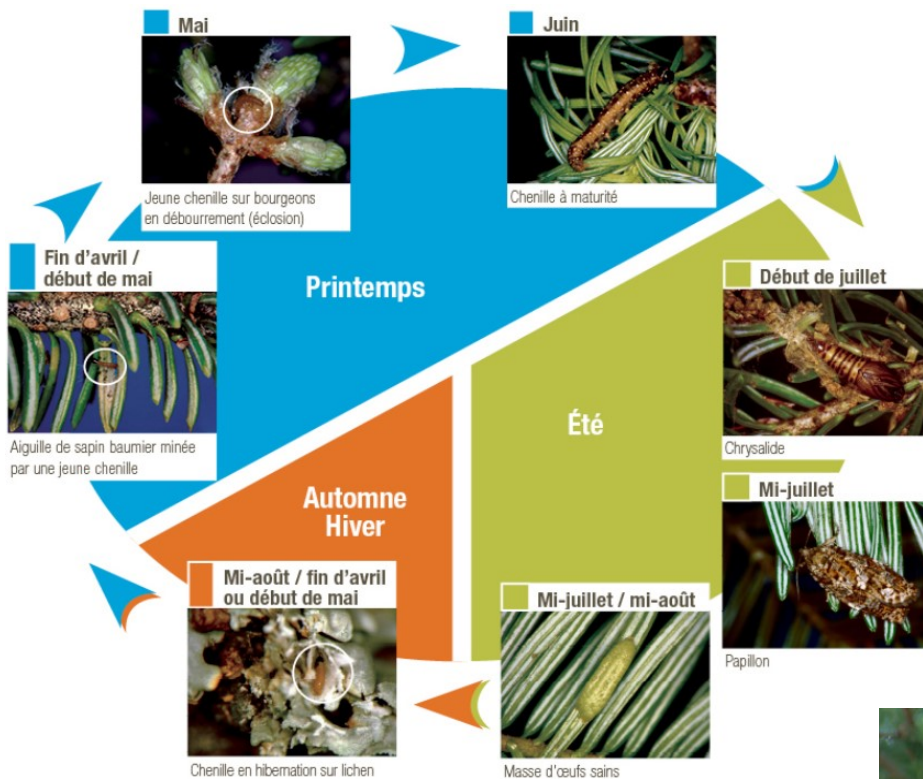


LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

DESCRIPTION ET IMPACTS SUR LA FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

Bien que la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ait été vue la première fois sur une épinette, d'où lui vient son nom, cet insecte se nourrit principalement des aiguilles du sapin baumier. Lorsque la population de TBE augmente, l'épinette blanche et d'autres espèces d'arbres résineux peuvent aussi devenir des hôtes de cet insecte.

Au même titre que d'autres perturbations naturelles telles que le feu, la TBE joue un rôle nécessaire et important au sein de l'écologie. Elle permet notamment le rajeunissement de vieilles forêts et la création de nombreux habitats dont bénéficient plusieurs espèces.



Cycle de vie

La TBE a un cycle de vie comportant une seule génération par année. À la fin de l'été, au mois d'août, les œufs de la TBE situés sur les aiguilles des arbres éclosent. La TBE, qui est alors sous forme de petite larve, descend le long d'un fil de soie jusqu'au sol pour hiberner. Au printemps, celle-ci retourne sur l'arbre pour se nourrir des aiguilles de son hôte jusqu'en juillet. À ce moment, la larve rendue à maturité se transforme en chrysalide d'où émergera un papillon. Le papillon aura la capacité de couvrir de grandes distances avant de déposer ses œufs sur la face inférieure des aiguilles de ses arbres hôtes.

Dommages

En juin, les dommages deviennent apparents : bourgeons endommagés, nouveaux rameaux anormalement étalés, pousses de l'année courante défoliées et nombreuses larves suspendues par un fil de soie. Lorsque la forêt prend une coloration rouille à la fin de juin, due à la présence d'aiguilles desséchées retenues par des fils de soie tissés par les larves, cela indique que les arbres sont gravement affectés. À l'automne, le vent emporte la majorité de ces aiguilles, laissant au peuplement une teinte grisâtre.





Plus une forêt est âgée et dense, plus celle-ci sera vulnérable à la TBE. Suite à plusieurs années de défoliation successives, les aiguilles de l'arbre deviennent insuffisantes pour assurer la survie de l'arbre et la mortalité d'arbres débute et progresse selon leur vulnérabilité. Au moins quatre années rapprochées de défoliation grave sont nécessaires avant que les premiers arbres meurent. La mortalité progresse par la suite à un rythme variable. Les arbres affaiblis sont envahis par d'autres insectes et champignons, meurent, tombent et se décomposent. En général, les peuplements se maintiennent et ce n'est qu'une partie des arbres qui meurent, mais il arrive parfois que la mortalité soit assez importante pour qu'un nouveau peuplement remplace le précédent.



Épidémies

La TBE a toujours été présente dans les forêts québécoises, même en l'absence d'épidémie. La densité des populations augmente graduellement pour atteindre un niveau épidémique tous les 30 ans environ. Ces changements cycliques dans le nombre d'insectes se produisent simultanément sur de vastes territoires. Les trois dernières épidémies d'envergure ont eu lieu au Québec de 1909 à 1920, de 1938 à 1958 et de 1967 à 1992. Une quatrième épidémie a débuté en 1992, mais elle n'a pris de l'ampleur qu'à partir de 2006 lorsque les dommages se sont manifestés sur la Côte-Nord et au nord du lac Saint-Jean.

Moyens de lutte

Étant impossible d'éradiquer l'insecte, des moyens de contrôle existent permettant de diminuer son impact sur la forêt. En voici quelques-uns :

- Récolte préventive : planifier la récolte des arbres les plus à risque d'être défoliés et de mourir;
- Sylviculture adaptée : devancer certains travaux sylvicoles avant qu'il y ait une épidémie, ce qui assure une diminution du stress sur les peuplements vulnérables à la TBE;
- Lutte directe : procéder à l'arrosage aérien de manière à maintenir les arbres en vie en cas d'épidémie.



État de situation sur le territoire de la Seigneurie de Beauré

Dans le cadre de l'épidémie qui sévit actuellement au Québec, la Seigneurie de Beauré est pour le moment épargnée. Aucune défoliation d'envergure n'a été détectée sur le territoire.

Cependant, les utilisateurs du territoire de la Seigneurie de Beauré, en particulier tous nos membres de club de chasse et pêche, sont invités à signaler leurs observations au Séminaire de Québec qui suit l'évolution de la situation de près, et qui pourra agir rapidement si la situation l'exige.

Il vous est possible de communiquer avec nous par le site Web : www.seigneuriedebeaupre.ca/contactez-nous.aspx

ou de nous contacter directement :

Courriel : jlaliberte@seminairedequebec.ca Téléphone : 418 692-3981 (poste 226)

Le Régisseur des forêts,
Jacques L. Laliberté, ing.f.